

ACTION

LANGUES VIVANTES



- L'annualisation du temps de service.
- La globalisation des horaires en LV1 et LV2, en collège et en lycée.
- Le contrôle local pour l'oral du baccalauréat 2013.
- La fragilisation du baccalauréat comme diplôme national en portant à 50 % la part de contrôle local en langue vivante.



- Une réflexion urgente pour améliorer l'enseignement des langues vivantes au collège et au lycée.

Pour le baccalauréat :

- Des épreuves terminales et nationales.
- Le respect du principe qu'un enseignant n'évalue pas ses propres élèves.
- Une banque nationale de sujets.
- Une semaine de passation nationale pour les épreuves orales.
- La reconnaissance du travail de concertation.
- L'élaboration d'annales zéro.

Signez la pétition en ligne :

<http://www.snes.edu/petitions/?petition=24>

Envoyez une lettre aux IPR :

<http://www.snes.edu/Action-contre-les-modalites-du-Bac.html>